Le 01 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre le moustique tigre : l'EID Rhône-Alpes lance une campagne de communication 100 % citoyenne

L'EID Rhône-Alpes est un établissement public financé par les départements et les communes, chargé de limiter la nuisance due aux moustiques aussi bien en zone naturelle qu'autour des habitations.

POURQUOI ?

→ Parce que 80 % des œufs de « moustique tigre » se trouvent à proximité de nos habitations !

Le moustique tigre recherche des endroits où l'eau stagne (petits récipients, soucoupes, réserves d'eau…) ainsi il va pouvoir y effectuer une partie de son développement. Sachant que 80 % de ces milieux se trouvent dans les jardins, sur les terrasses et les balcons, l'implication de chaque habitant est primordiale.

C'est la raison pour laquelle, face à ce moustique urbain, la démarche de communication préventive revêt une importance particulière en vue d'obtenir de publics variés des comportements adéquats en termes de gestion de l'eau.

COMMENT ?

→ Une nouvelle campagne de communication pour la lutte préventive contre le « moustique tigre »

Une série de supports « new-look » (affiches, dépliants, flyers, check-lists, spots, etc…) est proposée aux partenaires et relais de l'EID Rhône-Alpes, au premier rang desquels les collectivités, et plus particulièrement les communes.

Cette campagne, créée en partenariat avec l'EID Méditerranée par l'agence montpelliéraine :*Just Happiness*, est voulue collective et concrète. Elle vise une mobilisation sociale, pour la participation de tous les publics concernés.

Le visuel générique retenu, très empathique, est en décalage avec tout ce qui se fait habituellement sur ce thème. Il vise à susciter interrogation et curiosité. Précédé de l'accroche *« Faisons équipe… »*, il flatte la lutte collective : une lutte dans laquelle l'opérateur EID s'implique, à raison de ses compétences propres (d'où l'utilisation de la première personne du pluriel).

L'expression *« Privons-le d'eau ! »* résume l'objectif réel, précisé par quatre pictogrammes figurant des lieux de ponte emblématiques. Les impératifs *« Bâchez, couvrez, videz ! »*, en caractères maigres, ressortent et induisent la pluralité de gestes à accomplir, selon les situations.

LE DISPOSITIF

- Une affiche générique et plusieurs affiches ciblées, selon les publics et situations.
- Un dépliant informatif.
- Une check-list des bons gestes à accomplir pour chaque type de situation.
- Deux spots vidéo et un spot radio de prévention.
- Espace de téléchargement via notre site internet eid-rhonealpes.com

Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux- 04 79 54 21 58 - contact@eid-rhonealpes.com
www.eid-rhonealpes.com

DOSSIER DE PRESSE

« Nouvelle campagne de communication contre le moustique tigre »

SOMMAIRE

L'essentiel …….. 4

1. Le moustique tigre : un petit moustique …….. 5

2. Un moustique très agressif …… 6

3. Un moustique vecteur de maladies …….. 6

4. Un moustique se développant à proximité des habitations …… 6

5. Des gestes simples peuvent empêcher sa prolifération …… 7

6. L'implication de tous dans la lutte est primordiale ……..... 7

7. La moitié des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes concernée …… 14

8. L'EID Rhône –Alpes : un établissement public de lutte contre les moustiques …. 14

L'ESSENTIEL

1. Le moustique tigre : un petit moustique

Taille inférieure à celle des moustiques couramment observés sur notre territoire

2. Un moustique très agressif

Il est particulièrement nuisant car il pique essentiellement la journée, rendant toutes activités extérieures difficiles.

3. Un moustique vecteur de maladies

Le moustique tigre est vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika, il transmet ces maladies uniquement lorsqu'il a piqué une personne déjà infectée.

4. Un moustique se développant à proximité des habitations

Les lieux de développement de ce moustique se situent majoritairement dans les jardins, sur les terrasses et les balcons.

5. Des gestes simples peuvent empêcher sa prolifération

En le privant d'eau on empêche ainsi son développement. En effet les larves de moustique tigre se développent dans tout récipient pouvant contenir de l'eau : soucoupes de pots de fleurs, réserves d'eau pour l'arrosage, jouets laissés à la pluie etc… En vidant, couvrant, rangeant ces récipients on empêche sa prolifération.

6. L'implication de tous dans la lutte est primordiale

C'est l'action commune qui fera la différence.

7. La moitié des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes concernée

Le moustique tigre est aujourd'hui présent dans 42 départements de France métropolitaine, dont 6 de la région Auvergne Rhône-Alpes.

1. Le moustique tigre : un petit moustique

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est un petit moustique, pas plus gros que la Terre sur la pièce de 1 centime d'euro.

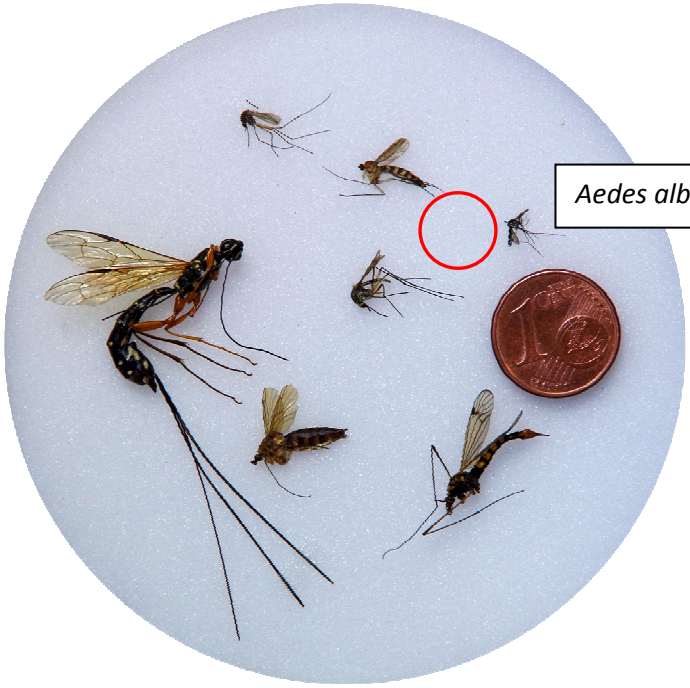

Taille réelle

Il possède des tâches et des lignes caractéristiques : taches blanches sur le corps et les pattes, une ligne blanche sur le dos et la tête.

Aedes albopictus

2. Un moustique très agressif

Le moustique tigre est particulièrement nuisant, ses piqures interviennent principalement à l'extérieur des habitations essentiellement la journée, avec un pic d'agressivité au lever du jour et au crépuscule.
Seule la femelle moustique pique après l'accouplement. Le sang ingéré apporte les protéines nécessaires à la maturation des œufs. La femelle peut ainsi pondre jusqu'à 150 œufs et ce plusieurs fois au cours de sa vie.

3. Un moustique vecteur de maladies

Le moustique tigre est vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika, il transmet ces maladies uniquement lorsqu'il a piqué une personne déjà infectée.
En effet le moustique se contamine en piquant une personne malade qui revient d'un séjour dans un pays où ses maladies sont présentes. Il devient ainsi capable dans les jours suivants, et durant toute sa vie (soit environ 1 mois), de transmettre la maladie aux personnes qu'il piquera par la suite.

En effet, avant d'aspirer le sang, lorsque le moustique introduit sa trompe sous la peau, il injecte un peu de salive. Cette dernière contient un anticoagulant qui va fluidifier le sang et ainsi faciliter le pompage, mais également un anesthésiant. Ce sont ces substances étrangères à notre corps qui vont être responsables des irritations et démangeaisons ressenties. Lors de la piqure, le moustique prélève du sang de sa « proie » qui peut être infecté par des virus ou autres parasites. Ces derniers vont se développer dans le corps du moustique et être ensuite stockés dans les glandes salivaires. A la prochaine piqure, le moustique va contaminer sa nouvelle proie en lui injectant sa salive infectée.

4. Un moustique se développant à proximité des habitations

Si le moustique adulte vit en milieu aérien, le reste de son développement s'effectue dans l'eau. La femelle moustique tigre pond ses œufs à l'intérieur de réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Lorsque ces œufs se retrouvent submergés cela provoque leur éclosion. Ainsi de chaque œuf va sortir une larve qui va se développer dans l'eau puis se transformer en nymphe de laquelle va émerger le futur adulte. Le développement aquatique est accéléré par la température et peut durer de 1 à 3 semaines. En été, le cycle complet de l'œuf à l'adulte se fait en 5 à 6 jours !
En conséquence, tout réceptacle susceptible de contenir de l'eau va permettre le développement du moustique : soucoupes, réserves d'eau, regards... Les jardins, les terrasses et les balcons sont particulièrement concernés car recelant quantités de ces sites de développement.
D'autre part, le moustique adulte ne se disperse que très peu évoluant dans un rayon de 200 m autour de son site d'émergence. Le moustique qui nous pique est né chez nous !

5. Des gestes simples peuvent empêcher sa prolifération

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement ces insectes. Il est donc primordial d'agir en les privant d'eau pour empêcher leur développement. Des gestes simples à mettre en œuvre réduisent efficacement la prolifération de ce moustique et protègent l'entourage.

- **couvrir** de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti insectes fin les réserves d'eau de pluie
- **vider** une fois par semaine tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau : coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols …
- **ranger** à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets
- **curez** pour faciliter l'écoulement des eaux les gouttières, rigoles recouvertes d'une grille…
- **jeter** les objets inutiles, boites de conserves, pneus usagés

6. L'implication de tous dans la lutte est primordiale

Sachant que 80 % de ces milieux se trouvent dans les jardins, sur les terrasses et les balcons, l'implication de chaque habitant est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence, ainsi face à ce moustique urbain, la démarche de communication préventive revêt une importance particulière en vue d'obtenir de publics variés des comportements adéquats en termes de gestion de l'eau.

Une série de supports « new-look » (affiches, dépliants, flyers, check-lists, spots, etc…) est proposée aux partenaires et relais de l'EID Rhône-Alpes, au premier rang desquels les collectivités, et plus particulièrement les communes.

Cette campagne, créée en partenariat avec l'EID Méditerranée par l'agence montpelliéraine :*Just Happiness*, est voulue collective et concrète. Elle vise une mobilisation sociale, pour la participation de tous les publics concernés.

Le visuel **générique** retenu, très empathique, est en décalage avec tout ce qui se fait habituellement sur ce thème. Il vise à susciter interrogation et curiosité. Précédé de l'accroche *« Faisons équipe… »*, il flatte la lutte collective : une lutte dans laquelle l'opérateur EID s'implique, à raison de ses compétences propres (d'où l'utilisation de la première personne du pluriel).
L'expression *« Privons-le d'eau ! »* résume l'objectif réel, précisé par quatre pictogrammes figurant des lieux de ponte emblématiques. Les impératifs *« Bâchez, couvrez, videz ! »*, en caractères maigres, ressortent et induisent la pluralité de gestes à accomplir, selon les situations.

Affiche générique

Dépliant

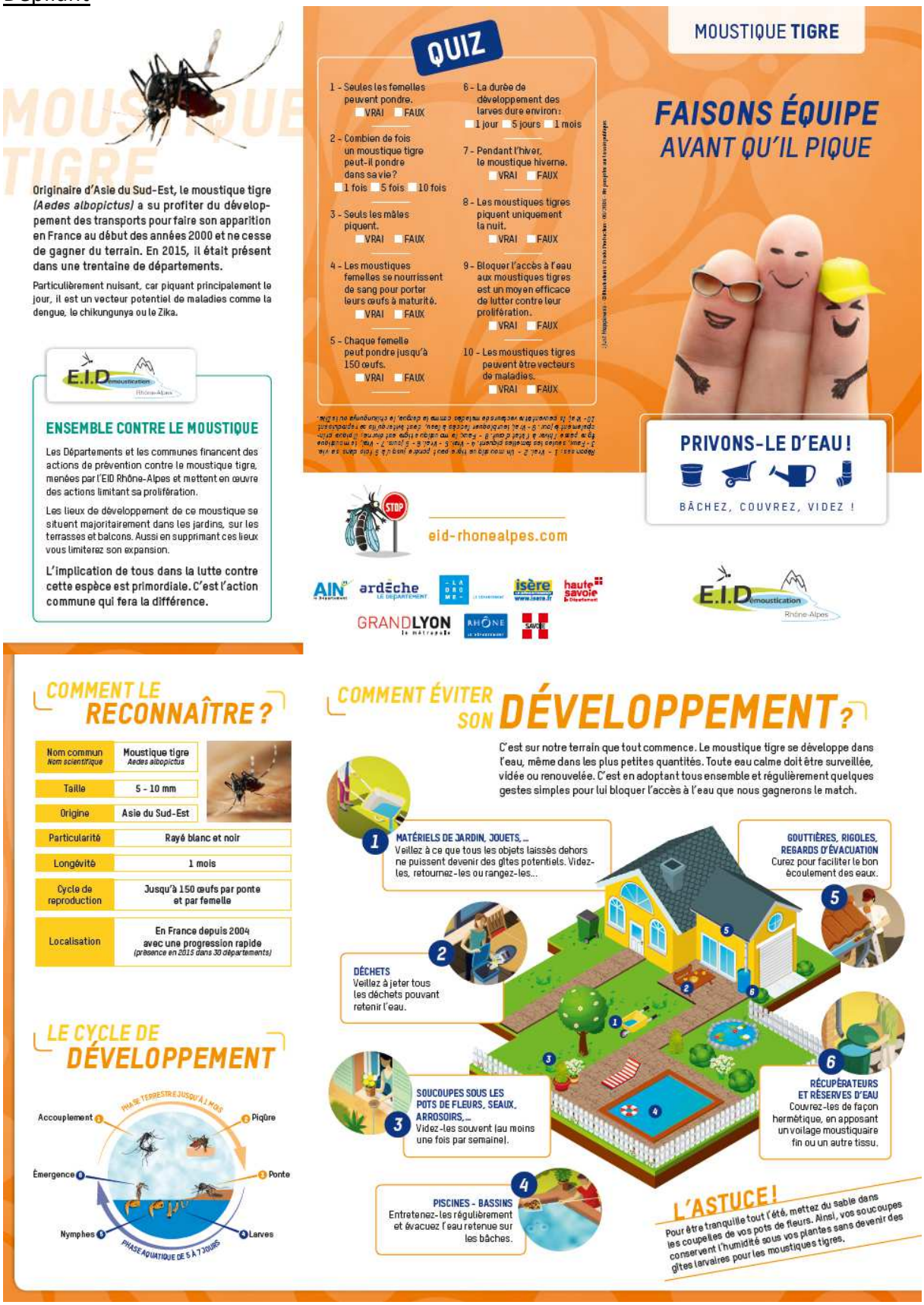

MOUSTIQUE TIGRE

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre *(Aedes albopictus)* a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000 et ne cesse de gagner du terrain. En 2015, il était présent dans une trentaine de départements.

Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE

Les Départements et les communes financent des actions de prévention contre le moustique tigre, menées par l'EID Rhône-Alpes et mettent en œuvre des actions limitant sa prolifération.

Les lieux de développement de ce moustique se situent majoritairement dans les jardins, sur les terrasses et balcons. Aussi en supprimant ces lieux vous limiterez son expansion.

L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence.

QUIZ

1 - Seules les femelles peuvent pondre. VRAI FAUX

2 - Combien de fois un moustique tigre peut-il pondre dans sa vie? 1 fois 5 fois 10 fois

3 - Seuls les mâles piquent. VRAI FAUX

4 - Les moustiques femelles se nourrissent de sang pour porter leurs œufs à maturité. VRAI FAUX

5 - Chaque femelle peut pondre jusqu'à 150 œufs. VRAI FAUX

6 - La durée de développement des larves dure environ : 1 jour 5 jours 1 mois

7 - Pendant l'hiver, le moustique hiverne. VRAI FAUX

8 - Les moustiques tigres piquent uniquement la nuit. VRAI FAUX

9 - Bloquer l'accès à l'eau aux moustiques tigres est un moyen efficace de lutter contre leur prolifération. VRAI FAUX

10 - Les moustiques tigres peuvent être vecteurs de maladies. VRAI FAUX

Réponses : 1 - Vrai 2 - Un moustique tigre peut pondre jusqu'à 5 fois dans sa vie. 3 - Faux, seules les femelles piquent. 4 - Vrai. 5 - Vrai. 6 - 5 jours. 7 - Vrai, le moustique survit sous forme d'œuf. 8 - Faux, le moustique tigre est diurne. Il pique principalement le jour. 9 - Vrai, bloquer l'accès à l'eau, c'est interrompre le cycle de reproduction. 10 - Vrai, la femelle transmet la dengue, le chikungunya ou le Zika.

MOUSTIQUE TIGRE

FAISONS ÉQUIPE AVANT QU'IL PIQUE

PRIVONS-LE D'EAU !

BÂCHEZ, COUVREZ, VIDEZ !

eid-rhonealpes.com

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun / Nom scientifique	Moustique tigre / Aedes albopictus
Taille	5 - 10 mm
Origine	Asie du Sud-Est
Particularité	Rayé blanc et noir
Longévité	1 mois
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)

LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT

Accouplement 1 — Piqûre 2 — Ponte 3 — Larves 4 — Nymphes 5 — Émergence 6

PHASE TERRESTRE JUSQU'À 1 MOIS — PHASE AQUATIQUE DE 5 À 7 JOURS

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.

1 MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS, ...
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...

2 DÉCHETS
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.

3 SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS, ...
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).

4 PISCINES - BASSINS
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.

5 GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.

6 RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.

L'ASTUCE !
Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

Des visuels thématiques sont ensuite déclinés, reprenant les bons gestes de prévention à mener pour les sites de développement les plus fréquents.

Campings

Cimetières

MOUSTIQUE TIGRE
FAISONS ÉQUIPE
AVANT QU'IL PIQUE
PRIVONS-LE D'EAU !
CIMETIÈRES
RETOURNEZ
LES SOUCOUPES ET VASES NON UTILISÉS
REMPLISSEZ
DE SABLE OU DE GRAVIER JUSQU'AU SOMMET LES COUPELLES ET VASES, PUIS ARROSEZ PAR DESSUS
STOP
eid-rhonealpes.com

Habitat collectif

Réserves d'eau

7. La moitié des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes concernée

Ce moustique Originaire d'Asie du Sud-Est, a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000.
Le moustique tigre est aujourd'hui présent dans 42 départements de France métropolitaine, dont 6 de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il

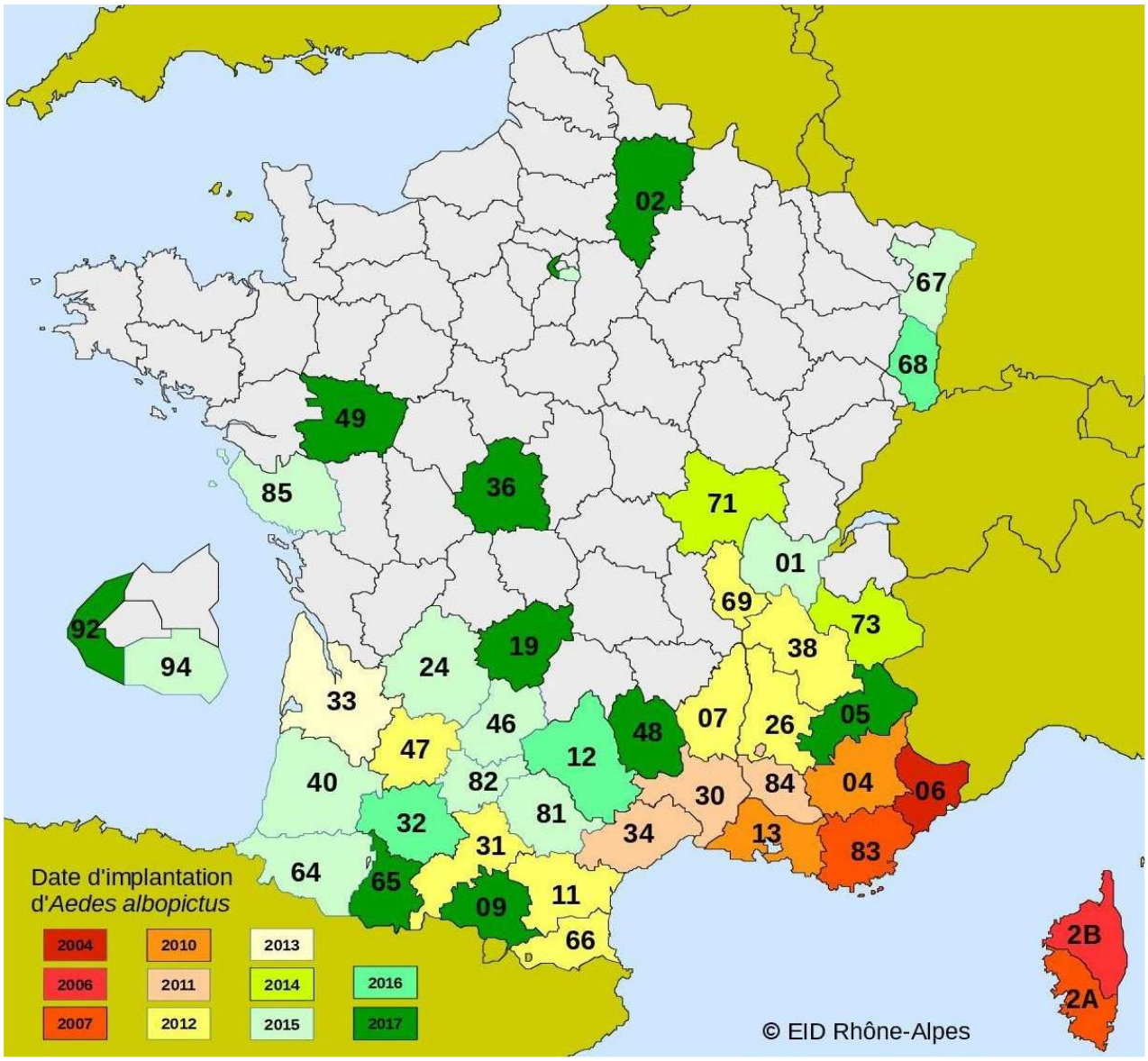

8. L'EID Rhône-Alpes : un établissement public de lutte contre les moustiques

Les Conseils Généraux de l'Ain et de la Savoie ont ainsi créé en 1965, l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication des rives du Haut-Rhône, en souhaitant l'élargissement de cette institution publique à d'autres départements concernés. Aujourd'hui 5 départements (Ain, Isère, Rhône, Savoie et Haute Savoie) et la Métropole du Grand Lyon

adhèrent à l'établissement qui se nomme Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication.

Cet établissement public est géré par un conseil d'administration composé de Conseillers Généraux et son financement est essentiellement assuré par les départements et les communes pour les activités de démoustication.

Les zones de lutte anti-moustiques sont définies par Arrêté préfectoral, pour chaque département en application de la loi du 16 décembre 1964, sur demande du Conseil Départemental et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST). Ces arrêtés sont remis à jour, en fonction des nouvelles demandes des collectivités. La loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales renforce la responsabilité des départements dans la lutte contre les moustiques.

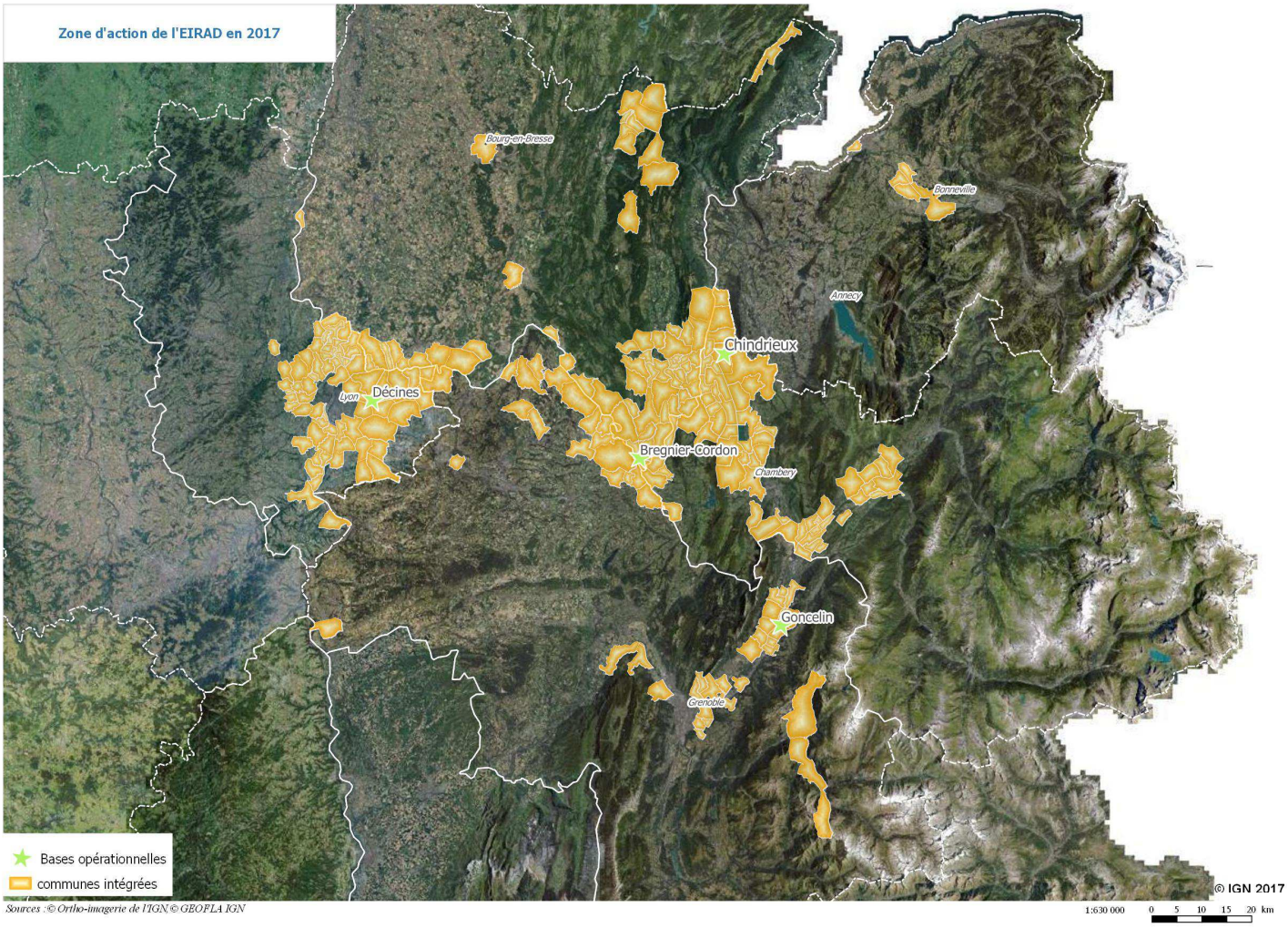

Actuellement 230 communes bénéficient de l'action de l'EID ?

L'EID a pour missions principales :

- la lutte contre les moustiques présents en milieux naturels
- la surveillance des espèces de moustiques exotiques
- la promotion de la mobilisation citoyenne contre le moustique tigre.